



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 74031

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les réductions de budget et le nombre d'emplois dans les universités et les laboratoires. La baisse des dotations, tant de l'État que des collectivités locales, constitue à juste titre un motif d'inquiétude, puisqu'elle va réduire la capacité des régions à investir dans les infrastructures. Syndicats et collectifs de l'enseignement supérieur estiment qu'il faudrait allouer au moins 2 milliards d'euros par an pendant dix ans aux universités et à la recherche. Par ailleurs, on estime à 50 000 le nombre des personnels précaires, administratifs, techniciens ou chercheurs (30 000 dans les universités et 20 000 dans les organismes de recherche). Si la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique prévoyait la titularisation des salariés après 6 ans de contrat à durée déterminée d'un an, la réalité sur le terrain contredit cet objectif. Les carrières des doctorants sont de plus en plus difficiles à démarrer, et faute de contrat à la sortie de leur thèse, ou à cause d'une multiplication de contrats très courts, ces jeunes chercheurs multiplient les emplois « alimentaires ». En effet, 65 % des doctorants en sciences humaines et sociales ne reçoivent pas d'allocations. Alors qu'ils possèdent une formation de très bon niveau, mais ne trouvent aucun débouché en France, ces doctorants finissent le plus souvent par s'expatrier pour travailler dans des laboratoires étrangers, ce qui représente une perte de potentiel humain et intellectuel considérable pour notre pays. Il lui demande donc comment le Gouvernement envisage de répondre à cette situation dans le contexte de la nécessaire maîtrise de la dépense publique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74031

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1034

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)